

Syndicat Mixte BELLOVIC

8 Côte de Pierretaillade

19500 Meyssac

Tél : 05.55.84.03.58

Mail : [contact@bellovic.fr](mailto:contact@bellovic.fr)

«Civilité\_complète» «NOM» «Prénoms»

«Adresse\_personnelle\_1\_rue\_lieu\_dit»

«Adresse\_personnelle\_2\_Code\_postal»

«Adresse\_personnelle\_Commune»

## CONVOCATION

«Formule\_dappel\_BELLOVIC\_court»,

J'ai l'honneur de vous convier à la **seconde** réunion du Comité syndical de BELLOVIC qui se tiendra le :

**Mercredi 19 juin 2024 à 10h30**

**à la salle Versailles de la Commune de Meyssac.**

**ORDRE DU JOUR :**

### **Budget Eau potable :**

- Programme de travaux Eau potable – Renouvellement du réseau structurant 2024 –sollicitation de subventions **(D2024-217-E)**

### **Budget Assainissement collectif :**

- Assainissement Collectif – Transfert de la compétence « Assainissement collectif » au Syndicat Mixte BELLOVIC à compter du 1er janvier 2025 – Commune de Lostanges - **(D2024-218-A)**
- Assainissement Collectif – Transfert de la compétence « Assainissement collectif » au Syndicat Mixte BELLOVIC à compter du 1er janvier 2025 – Commune de Ménoire. **(D2024-219-A)**
- Programme de travaux Assainissement Collectif – Renouvellement du réseau d'eaux usées sur le secteur de Beaulieu-sur-Dordogne – Sollicitation de subventions. - **(D2024-220-A)**
- Assainissement Collectif - Commission dite de « Délégation de service public » de l'assainissement collectif – Élections des membres. - **(D2024-221-A)**

### **Budget Général :**

- Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps complet et mise à jour du tableau des emplois au 1er septembre 2024 **(D2024-222-G)**
- Budget Général – Exercice 2024 – Décision modificative n°1. **(D2024-223-G)**

Questions diverses

**Je vous remercie par avance de confirmer votre présence par retour de mail à la présente convocation.**

En cas d'absence, je vous remercie également de bien vouloir informer au plus tôt **«Votre suppléante», «Délégués suppléants»** afin «qu'elle» vous remplace lors de la séance.

Si aucun d'entre vous ne peut assister à ce Comité, les services du Syndicat se tiennent à votre disposition afin de fournir un pouvoir à remettre à l'un des délégués présents de votre choix. Le pouvoir dûment complété et signé par vos soins devra être remis au Secrétaire général du Syndicat en amont de la séance.

L'ordre du jour détaillé vous sera adressé par mail avant le lundi 4 mars.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, «Formule\_dappel\_BELLOVIC\_court», l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Président,



